

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ÉLECTIVE DE L'AAPPMA DU PAYS DE MEAUX

Une assemblée générale extraordinaire élective se tiendra le **samedi 17 avril 2021 10h à 11h...**

Seules les personnes titulaires de la carte de pêche de l'aappma du Pays de Meaux 2021 peuvent participer.

Rendez-vous par visioconférence. (covid-19).

Vous retrouvez le lien sur : www.lespecheursdupaysdemeaux.fr

Ordre du jour

- Élection complémentaire d'au moins un membre afin de compléter le conseil d'administration *
- Élection du second délégué de l'association

Cet avis tient lieu de convocation.

Le bureau associatif

*Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **vendredi 16 avril 2021 à 12h** (adresse mail ci-dessus). Renseignements au 07 66 26 28 14.